

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN

\*\*\*

SEANCE DU 27 MARS 2024

Date de la convocation  
21.03.2024

Nombre de conseillers  
En exercice 29  
Présents 26  
Votants 28

L'an deux mille vingt quatre  
le vingt sept mars,  
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,  
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,  
Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER,  
M. VIVIER (Maire délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME,  
M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLON, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, Conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme BAUDU-HASCOET, Mme PELLETIER, M. BONNET

*Pouvoir de Mme Pascale PELLETIER à M. Jean-Louis DOUX*

*Pouvoir de M. Romain BONNET à Mme Marie-Pierre PINEAU*

**OBJET DE LA DELIBERATION :**  
**Bilan des transactions immobilières 2023**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

L'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.

Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune et concerne uniquement les variations dûment signées durant l'exercice 2023.

Ce bilan est le suivant :

**ACQUISITIONS 2023**

VENDEUR	FICHE	MANDAT/EX.		MONTANT	PARCELLE	LIEU DIT	SUPERFICIE	ACTE NOTAIRE	SOULTE
BURGAUD	23-VILLE-139	3379/2023		1,00 €	YI 259	Charnière de Rossay	16ca	221090502 du 09/03/2022	échange sans soulte
			YI 260		05ca				
			YI 262		29ca				
GFA VINCENT	23-VILLE-009	1183/2023 2856/2023	parcelle frais notaire	10 297,50 € 985,73 €	ZS 187	Lieu Dit Velort	1ha37a30ca	222093001 du 24/02/2023	

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission

en Sous-Préfecture le : ..... - 4 AVR. 2024 .....

Publié le : ..... - 4 AVR. 2024 .....

Notifié le : .....

**CESSIONS 2023**

ACHETEUR	FICHE	TITRE/EX.	MONTANT	PARCELLE	LIEU DIT	SUPERFICIE	ACTE NOTAIRE
BRANCO NUNES	B00014	498/2023	13 000,00 €	AN 0052	3 Rue Urbain Chevreau	01a 45ca	222097702 du 09/03/2023
BURGAUD (Echange)		758/2023	1,00 €	YI 0263 YI 0264	Charriere de Rossay	06ca 06ca	221090502 du 08/03/2022
RAT		1098/2023	1,00 €	AP 0359	Le Bas de Grillemont	56ca	222025701 du 10/10/2022

Après examen, le Conseil Municipal, par 27 voix « pour » :

- ⇒ valide le bilan des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2023,
- ⇒ décide d'annexer ce bilan au Compte Administratif de l'exercice 2023.

La secrétaire de séance,  
Sandra PROD'HOMME

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Joël DAZAS

